

Les chambres de métiers et de l'artisanat et les Missions Locales renouvellent leur convention de partenariat

Paris, 24 mai 2023 – Les Chambres de métiers et de l'artisanat (CMA) et les Missions Locales ont signé ce jour une nouvelle convention nationale de partenariat pour renforcer leur coopération en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'artisanat.

Cette convention vise à favoriser l'accès des jeunes accompagnés par les Missions Locales aux formations et aux métiers de l'artisanat, secteur qui représente plus d'un million d'entreprises et 3 millions d'actifs en France. Elle s'inscrit dans la poursuite du plan "1 jeune 1 solution" lancé par le gouvernement pour soutenir l'emploi des jeunes.

Les CMA et les Missions Locales s'engagent à mettre en œuvre des actions communes pour :

- informer les jeunes sur les opportunités offertes par l'artisanat, notamment en matière d'apprentissage, de création ou de reprise d'entreprise ;
- faciliter la mise en relation entre les jeunes et les artisans employeurs ;
- accompagner les jeunes dans leur parcours de formation et d'insertion professionnelle ;
- valoriser les métiers et les savoir-faire de l'artisanat.

Ce renouvellement de convention sera également l'occasion de lancer de nouvelles actions, notamment pour les jeunes en contrat d'engagement jeune (CEJ).

La signature de cette convention a eu lieu lors de l'assemblée Générale de CMA France à Paris, en présence du président Joël FOURNY et de Thierry MARTY, membre du bureau de l'Union nationale des Missions Locales, président de l'ARML de Nouvelle-Aquitaine.



Joël Fourny, président de CMA France : « CMA France se félicite du renouvellement de son partenariat avec l'Union Nationale des Missions Locales. Celui-ci va dans le sens du renforcement de l'insertion professionnelle des jeunes dans l'artisanat, secteur qui offre de réelles opportunités de carrière. Pour se former à l'un de ses 250 métiers et accéder à l'emploi, l'apprentissage est assurément la voie la plus efficace. Pour preuve, 80% des apprentis formés dans nos 137 CFA sont en emploi 7 mois après l'obtention de leur diplôme. L'apprentissage est une véritable force pour notre pays. Sa progression doit encore être encouragée. Le renouvellement de notre partenariat a vocation à y contribuer, au bénéfice des jeunes, des entreprises et des territoires ».

Thierry Marty, membre du bureau de l'UNML, président de l'ARML de Nouvelle-Aquitaine: « Les Missions Locales, les artisans et le réseau CMA ont déjà développé de nombreuses collaborations en proximité. Cette

convention renouvelée est l'occasion de réaffirmer collectivement nos ambitions communes et d'aller encore plus loin dans nos coopérations au bénéfice des jeunes, des entreprises artisanales et du développement de nos territoires ! »

A propos du réseau des Missions Locales

Depuis 40 ans, les Missions Locales œuvrent à accompagner les jeunes dans la construction de leurs projets professionnels et à les insérer durablement dans la société. Présentes sur l'ensemble du territoire national, les 440 Missions Locales et les 15 associations régionales représentent l'unique service public de proximité dédié à l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans. Chaque année, les Missions Locales accueillent et accompagnent plus d'1,1 million de jeunes vers l'autonomie et l'emploi avec une approche à la fois globale et personnalisée pour chacun d'entre eux, tout au long de leur parcours : orientation, formation, emploi, logement, santé, mobilité, citoyenneté, sports, loisirs, culture etc.

Pour en savoir plus : www.unml.info et sur Twitter, LinkedIn, Instagram et Facebook

A propos de CMA France

Présidée par Joël Fourny, CMA France représente le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat. Ce réseau est constitué de 12 000 collaborateurs-experts et 2 500 élus, eux-mêmes artisans, pour :

- accompagner, conseiller et former les artisans tout au long de la vie de leur entreprise, de la création à la cession ;
- former de futurs artisans grâce à l'apprentissage et accompagner les artisans à monter en compétences ;
- accompagner les collectivités dans le développement de l'artisanat local.

Acteur référent dans l'accompagnement des entreprises artisanales et leader dans la formation par apprentissage, le réseau des CMA accompagne près de 300 000 entrepreneurs et forme plus de 112 500 apprentis chaque année. CMA France, établissement national, fédère et anime l'ensemble des CMA et agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie, aux niveaux national et européen avec l'appui de ses partenaires, tels que les organisations professionnelles et les collectivités locales.

Pour en savoir plus : www.artisanat.fr et sur Twitter, LinkedIn, Instagram et Facebook

Contacts presse

CMA France : Manon Caenen - m.caenen@the-arcane.com - 06 69 90 69 15

UNML : Edith le Gourrier, Directrice du pôle Communication et événementiel

elegourrier@unml.info - 06 35 82 20 46